

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Le milliard des congrégations religieuses. — IV Ur, patrie d'Abraham. — V Société d'une messe — VI Mission providentielle des langues grecque et latine. — VII Correspondance américaine. — VIII Correction à faire à l'ordo. — IX M. Combes. — X Confit au tombeau de la Sainte Vierge. — XI Ordo des fidèles.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 28 septembre

Exercice du mois d'octobre, (1) premier vendredi du mois, fête du Saint-Rosaire, et, dans le diocèse de Montréal, collecte pour les séminaires des Indes.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 5 octobre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête des titulaires du Saint-Rosaire et de Saint-Placide; solennité de ceux de Saint-Jérôme, de Sainte-Sophie, de Saint-Rémi, des Saints-Anges-Gardiens (Lachine) et de Saint-François (Longue-Pointe).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire du Saint-Rosaire (Pointe-au-Chêne); solennité de ceux de Saint-Rémi (Amherst), de Saint-Gérard (Montréal) et de Saint-François d'Assise (Hintonburg).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire du Saint-Rosaire (Saint-Hyacinthe); solennité de ceux de l'Ange-Gardien (Rouville) et de Saint-François (Freligsburg).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête du titulaire du Saint-Rosaire (Sawyer-ville); solennité de celui des Saints-Anges-Gardiens (Ham South).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire du Saint-Rosaire; solennité de celui de Saint-Rémi (Tingwick). J. S.

(1) Indulgences: 10 7 ans et 7 quarantaines pour ceux qui chaque jour, en public dans les églises, ou en particulier, réciteront au moins la troisième partie du Rosaire; 20 indulgences plénières pour ceux qui dans ce mois, mais en dehors de l'octave du saint Rosaire c'est-à-dire du 1 au 4 et du 13 au 31) auront récité au moins pendant dix jours la troisième partie du Rosaire, moyennant confession, communion, visite d'une église ou chapelle publique (ou semi-publique), avec prière selon l'intention du Souverain-Pontife.